



NEST VACANCES - campings LE PUIITS ROCHAIS et LE CLOS DES PINS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE PRESTATIONS

Le groupe NEST VACANCES, avec ses campings « LE PUIITS ROCHAIS » et « LE CLOS DES PINS » assure principalement pour le compte de ses clients non professionnels, la location d'hébergement ou d'emplacement, dans l'enceinte de ces campings ainsi que la fourniture de prestations accessoires (fourniture de linge, ménage...).

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES

1.1 OBJET

Les conditions générales décrites ci-après détaillent les droits et obligations des sociétés du groupe NEST VACANCES et de ses clients (ci-après « le Client »), dans le cadre du contrat de location d'Hébergement ou d'Emplacement conclu avec le Client (ci-après « le Contrat de Location »). Les présentes conditions générales de vente de prestations constituent le socle unique de la négociation commerciale. Elles sont systématiquement adressées ou remises à chaque Client avec chaque Contrat de Location. Elles sont accessibles à tout moment sur les Sites Internet du groupe NEST VACANCES. Elles forment, avec les informations présentées sur les Sites Internet et dans les conditions particulières de location, l'information précontractuelle due en application des articles L.111-1 et suivants du Code de la consommation. En cas de contradiction entre une ou plusieurs stipulations, dans l'un quelconque de ces documents, les conditions particulières prévautront sur les conditions générales.

1.2 DÉFINITIONS

Les termes suivants qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel dans les présentes conditions générales, auront la définition suivante :

- Hébergement : désigne un des hébergements proposés par la Société à la Réservation du Client tel que les mobil-homes ;
- Emplacement : désigne un emplacement de camping vide mis à disposition par la Société pour l'installation d'un matériel appartenant au Client tel qu'un van, une tente, caravane ou un camping-car ;
- Réservation : désigne le fait pour le Client de réserver en ligne sur les Sites Internet, ou par e-mail ou courrier postal au moyen d'un Contrat de Location préalablement imprimé sur le Site Internet ou envoyé par le service de réservation de la Société, un Hébergement ou Emplacement de camping au sein des Etablissements proposés et de leurs disponibilités, suivant les modalités et conditions fixées dans les présentes conditions générales ;
- Client : désigne toute personne physique effectuant une Réservation auprès de la Société, pour ses besoins personnels ;
- Etablissement : désigne un des Etablissements du groupe Nest Vacances sélectionné par le Client au moment de sa Réservation, soit le Camping « LE PUIITS ROCHAIS », soit le camping « LE CLOS DES PINS » ;
- Sites Internet : désigne les Sites Internet édités par les sociétés du groupe NEST VACANCES accessibles notamment via les adresses : « www.nestvacances.com », « www.puitsrochais.com » et www.campingclosdespins.com ;
- Règlement intérieur : désigne les règles à respecter au sein des Etablissements lors du séjour du Client qui doit en prendre connaissance avant toute séjour et accessibles sur les Sites Internet du groupe NEST VACANCES ;
- Prestations : désigne les prestations payantes proposées au sein de l'Etablissement dans lequel séjourne le Client, notamment les Hébergements, les Emplacements, l'assurance annulation, la fourniture du linge, le ménage, l'option de choix de l'emplacement, les bars, les snacks, les restaurants, les épiceries, les espaces aquatiques, les espaces bien-être ;
- Société : désigne selon le cas :
 - Pour le camping « LE PUIITS ROCHAIS », la société CAMPING CARAVANING DU PUIITS ROCHAIS, Société par Actions Simplifiée au capital de 153.750 Euros, dont le siège social est à LES SABLES D'OLONNE (85180), 25 rue de Bourdigal, Château d'Olonne, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 327 018 016,
 - Pour le camping « LE CLOS DES PINS », la société C.C.D.P., Société par Actions Simplifiée au capital de 8.000 Euros, dont le siège social est à LONGEVILLE SUR MER (85560), Le Clos des Pins, Les Conches, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 492 916 689,

1.3 OPPOSABILITÉ - ACCEPTATION - MODIFICATION

Toute Réservation réalisée par le Client sur quelque support que ce soit (Sites Internet, téléphone, e-mail) est soumise aux présentes conditions générales, complétées le cas échéant, par toutes conditions particulières convenues par écrit entre les parties. Les présentes conditions générales s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute Réservation d'Hébergement ou d'Emplacement auprès de la Société, effectuée par un Client sur ses Sites Internet ou par téléphone, courrier postal ou électronique (courriels), ou dans un lieu où le Prestataire commercialise les Prestations, Hébergements et Emplacement de ses Etablissements. Elles ne s'appliquent pas aux locations d'emplacement destinées à l'accueil de résidences mobiles de loisir (mobil-homes) qui font l'objet d'un contrat « loisirs ». Elles prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions d'achat du Client, ainsi que sur celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Hébergements ou Emplacements des Etablissements. Toute Réservation confirmée sur quelque support que ce soit entraîne l'acceptation expresse et sans réserve par le Client des présentes conditions générales. Les présentes conditions générales sont susceptibles d'être modifiées à tout moment par la Société. Pour chaque Réservation, c'est la version des conditions générales communiquée au moment de la Réservation qui s'appliquera. Toute version modifiée des conditions générales entrera en vigueur 8 jours après l'information qui en aura été faite au Client par la Société, par tout moyen. Seule la version en vigueur des conditions générales aura valeur juridique entre la Société et le Client. Le fait pour la Société de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales ou des conditions particulières de la Réservation ne peut être interprété de sa part comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions. La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des conditions générales sauf s'il s'agit d'une clause impulsive et déterminante ayant amené l'une des parties à conclure le Contrat de Location.

2. OFFRES DE LA SOCIÉTÉ

L'offre de Réservation de la Société est disponible sur les Sites Internet de la Société et sur demande adressée par tous moyens auprès de la Société (téléphone, mail, courrier...). Les caractéristiques principales des Hébergements et Emplacements, les disponibilités et les tarifs sont présentés sur les Sites Internet. Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute Réservation. La Réservation et le choix d'un Hébergement ou Emplacement est de la seule responsabilité du Client. Tout autre document que les présentes conditions générales, le Contrat de Location et la confirmation de Réservation, notamment les tarifs, catalogues et notices, la publicité sous quelque forme que ce soit, en ce compris les images, photos et descriptifs de produits et services n'ont qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle, et ne constitue en aucun cas l'offre de Réservation et de Prestations de la Société.

2.1 HÉBERGEMENT

Les Hébergements sont commercialisés sur la base d'un tarif forfaitaire à la semaine ou sur un minimum de deux nuits pour les courts séjours. Le tarif ne comprend pas la taxe de séjour, la cotisation écologique participative, les frais de réservation ainsi que l'assurance annulation (optionnel) et les autres Prestations payantes disponibles. Plusieurs catégories d'Hébergement sont proposées qui se distinguent par leur capacité d'accueil allant de 2/4 personnes, 4/5 personnes, 4/6 personnes jusqu'à 6/7 personnes, 6/8 personnes et 8/10 personnes. Les Hébergements sont également différenciés par leurs équipements qui peuvent être standard, accès, cosy, premium ou grand confort en fonction de leur catégorie et de l'Etablissement.



La Réservation d'un Hébergement inclus les frais d'eau, d'électricité, de télévision, le stationnement pour un véhicule (si l'espace disponible sur la parcelle le permet*), l'accès aux équipements et services fournis gratuitement par l'Etablissement.

* La Société ne garantit pas le stationnement du véhicule si la taille du véhicule ne permet pas son stationnement sur la parcelle correspondant à l'Hébergement réservé.

2.2 EMPLACEMENT

Les Emplacements sont tous équipés d'un branchement électrique et sont commercialisés sur un tarif journalier de base forfaitaire pour deux personnes et un véhicule. Les autres participants et autres véhicules seront facturés au tarif en vigueur en tant que personne supplémentaire ou/et véhicule supplémentaire dans la limite de la capacité d'accueil de l'Emplacement sélectionné. Le tarif ne comprend pas la taxe de séjour, la cotisation écologique participative, les frais de réservation ainsi que l'assurance annulation (optionnel) et les autres Prestations payantes disponibles. Le camping « Le Puits Rochais » propose une catégorie d'Emplacement pouvant accueillir jusqu'à 7 personnes. Le camping « LE CLOS DES PINS » propose deux catégories d'Emplacement pouvant accueillir jusqu'à 8 ou 9 personnes. La Réservation d'un Emplacement inclus l'accès aux sanitaires, la fourniture de l'électricité, le stationnement pour un véhicule (si l'espace disponible sur la parcelle le permet*), l'accès aux équipements et services fournis gratuitement par l'Etablissement. * La Société ne garantit pas le stationnement du véhicule si la taille du véhicule ne permet pas son stationnement sur la parcelle correspondant à l'Hébergement réservé.

2.3 PROMOTIONS ET OFFRES SPÉCIALES

La Société peut proposer des promotions et offres spéciales sur certaines Réservations et Hébergements. Ces offres sont valables dans la limite des disponibilités et pour une période déterminée, aux conditions indiquées dans l'offre. Elles ne peuvent en aucun cas être rétroactives et ne peuvent s'appliquer à une Réservation déjà confirmée, dans les conditions prévues à l'article 3. Les promotions ne sont pas cumulables avec d'autres réductions ou avantages, sauf mention contraire explicite. La Société se réserve le droit de modifier ou d'annuler toute offre promotionnelle sans préavis. Toute offre ou promotion est applicable uniquement lors de la validation de la Réservation et dans le respect des conditions spécifiques mentionnées lors de l'offre. Les avoirs et bons de réduction émis par la Société doivent être utilisés avant leur date d'expiration et selon les modalités définies.

3. RÉSERVATION

La Société offrant des prestations de services d'hébergement, le Client ne bénéficie en aucun cas du droit de rétractation prévu au Code de la Consommation, et ce en application des dispositions de l'article L.221-28 12° du Code de la Consommation.

3.1 RÉSERVATION PAR CONTRAT DE LOCATION TRANSMIS PAR MAIL OU PAR COURRIER

Le Client peut se procurer un Contrat de Location et les présentes conditions générales sur simple demande auprès du service de réservation de la Société ou en l'éditant directement sur les Sites Internet. Le Client complète le Contrat de Location en sélectionnant un Etablissement, un Hébergement ou un Emplacement, les dates de séjour, le nombre de personnes hébergées, la présence d'un véhicule, d'un animal, les autres Prestations sélectionnées ainsi que l'un des modes de paiement proposés et accepte les présentes conditions générales en cochant la case prévue à cet effet (ci-après « le Contrat de Location »). Le Client envoie le Contrat de Location soit par courrier postal à l'adresse de l'Etablissement sélectionné, soit par courriel à l'adresse mail de l'Etablissement sélectionné :

- Pour le camping « LE PUIITS ROCHAIS » : info@puitsrochais.com
- Pour le camping « LE CLOS DES PINS » : info@campingclosdespins.com

À la réception du Contrat de Location dûment complété et signé par le Client, la Société adresse au Client un mail de confirmation de Réservation qui récapitule les éléments du Contrat de Location, ainsi que le tarif applicable, qui correspond au tarif en vigueur au jour de la réception du Contrat de Location par la Société, disponible sur le Site Internet de la Société et que le Client peut consulter sur ledit Site Internet, et le montant de l'acompte à régler par le Client en retour, selon le mode de paiement sélectionné. Le Contrat de Location sera réputé accepté par le Client et irrévocable, à compter de la date de sa réception par la Société, revêtue de la signature du Client, précédée de la mention « bon pour accord ». Le Contrat de Location n'est définitif et ne prend effet à l'égard de la Société qu'après paiement par le Client de l'acompte prévu au Contrat de Location et dû à sa signature.

3.2 RÉSERVATION SUR LES SITES INTERNET

Le Client peut effectuer une Réservation sur les Sites Internet en sélectionnant un Etablissement, un Hébergement ou un Emplacement, les dates de séjour (en fonction des disponibilités affichées), le nombre de personnes hébergées, la présence d'un véhicule, d'un animal, les autres Prestations sélectionnées puis en cliquant sur « Réserver ». Pour ce faire, le Client devra et renseigner les informations sollicitées à cet effet. Le Client est ensuite invité à accepter les présentes conditions générales et à procéder au paiement de l'acompte de sa Réservation, par carte bancaire ou par chèque vacances connect, selon les modalités prévues à l'article 6.3. des présentes. Le Client peut choisir l'un des modes de paiement proposés et doit ensuite procéder au règlement de l'acompte demandé par la Société. Dans un premier temps, le Client reçoit un mail automatique de réponse confirmant la prise en compte de sa demande de Réservation. Après réception de la Réservation et du paiement de l'acompte, le service de réservation envoie une confirmation de Réservation au Client par courrier électronique. La Réservation devient alors ferme et définitive.

Pour toute Réservation :

- Les informations énoncées par le Client, lors de la Réservation engagent celui-ci. En cas d'erreur du Client, la Société ne saurait être tenue responsable.
- Il appartient également au Client de vérifier l'exactitude de la confirmation de Réservation et de signaler immédiatement à la Société toute erreur.
- Toute Réservation est personnelle et nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée. La Société se réserve le droit d'annuler toute Réservation ou de refuser d'exécuter toute Réservation au profit de personnes autres que celles ayant effectué la Réservation. Toute édition de facture se fera au nom du Client et à son adresse renseignée au moment de la Réservation.

IMPORTANT : Les disponibilités et tarifs des Hébergements et Emplacements présentés sur les Sites Internet, sont régulièrement mis à jour par la Société. Une simulation de Réservation pour un séjour ne garantit aucune place ni aucun prix. En cas d'erreur manifeste de typographie ou d'affichage de prix, la Société sera en droit de résilier la Réservation et en fonction de l'erreur détectée, de proposer la Réservation au tarif en vigueur ou informer le Client de l'annulation ou résiliation.

3.3 RÉSERVATION DE GROUPE

Les Réservations excèdent quatre Hébergements et/ou Emplacements effectués par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes se déplaçant ensemble aux mêmes dates pour les mêmes motivations au sein d'un même Etablissement sera considérée comme un groupe. Les Réservations de groupe ne peuvent être définitives qu'avec l'accord préalable et expresse de la Société. Le Client doit impérativement informer la Société en cas de Réservation de groupe et celle-ci se réserve le droit d'étudier la demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci. Les Hébergements et Emplacements proposés sont exclusivement adressés à une clientèle individuelle. Si une réservation de groupe est constatée après Réservation ou directement au sein de l'un des Etablissements sans que la Société n'en ait été informée, celle-ci se réserve le droit de mettre un terme au séjour ou de résilier la Réservation de chaque participant sans préavis ni formalité et sans donner lieu à restitution des sommes versées par le Client.

4. CONDITIONS DE PRIX

Les prix des Réservations et des Prestations fournis par la Société sont dynamiques et peuvent évoluer sans préavis au fur et à mesure de la saison. Ils sont indiqués sur les Sites Internet ou sur autre support de commercialisation à titre indicatif et sont susceptibles de modifications et valables uniquement sur la saison en



cours. Les Réservations et Prestations de la Société sont fournis aux prix en vigueur sur les Sites Internet, lors de la Réservation par le Client en cas de réservation sur le Site Internet ou à la date de réception du Contrat de Location par la société et indiqués sur la confirmation de Réservation envoyée par la Société, en cas de Réservation par mail ou par courrier. Les prix sont exprimés en Euros, hors taxe de séjour et éco participation et en TTC. Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par la Société sur les Sites Internet ou sur tout support d'information ou de communication de la Société, aux charges et conditions qui y figurent. Ils ne comprennent pas les frais de réservation, correspondant aux frais de traitement et de gestion de la Réservation, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur les Sites Internet et indiqués sur la confirmation de Réservation envoyée par la Société, en cas de Réservation par mail ou par courrier. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité telle qu'indiquée sur les Sites Internet. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et la Société n'est plus tenue par les prix. Le paiement demandé au Client correspond au prix total de la Réservation et des Prestations choisies par le Client, calculés comme indiqué ci-dessus, y compris les frais stipulés ci-dessus. La Société ne pourra en aucun cas être tenue responsable en cas de différence tarifaire entre des séjours réservés pour la même période sur un même Hébergement ou Emplacement. Après confirmation de la Réservation, le prix final dû par le Client est susceptible de modification en cas d'évolution des taxes de séjour, des cotisations de participation écologiques ou du taux de TVA applicables à la Réservation dus à la date de facturation.

TAXE DE SEJOUR ET COTISATION PARTICIPATIVE ECOLOGIQUE

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la commune / communauté de communes, n'est pas incluse dans les tarifs de base. Le Client devra s'acquitter du règlement de la taxe de séjours sur la base tarifaire en vigueur à la date de sa Réservation. Elle est à régler, en sus, 30 jours avant la date du début du séjour et figure distinctement sur la facture remise par la Société. Une cotisation participative écologique est due par chaque Client, au tarif de 0,70€/nuit et par personne, afin de financer la collecte de ses déchets, pendant son séjour. Elle est à régler, en sus, 30 jours avant la date du début du séjour et figure distinctement sur la facture remise par la Société. En cas d'annulation de la Réservation, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la taxe de séjour et de la cotisation participative écologique font l'objet d'un remboursement au Client.

5. FACTURATION

La facture est établie à l'achèvement des prestations prévues à la Réservation.

6. PAIEMENT

6.1. ACOMPTE ET PAIEMENT DU SOLDE

Les sommes versées d'avance sont des acomptes. Elles constituent un à-valoir sur le prix total dû par le Client. Un acompte correspondant à 30% du prix total de la Réservation d'Hébergement et Emplacement, incluant les Prestations optionnelles est exigé lors de la passation de la Réservation par le Client. Il devra être réglé dès signature du Contrat de Location ou directement sur les Sites Internet par carte bancaire ou par chèque vacances dématérialisé, en cas de Réservation réalisée sur les Sites Internet. Il sera imputé sur le montant total dû au titre de la Réservation du Client. Les frais de Réservation et d'assurance annulation (si l'option a été souscrite par le Client) devront être réglés en totalité, en supplément de l'acompte, au moment de la Réservation. L'acompte ne fera l'objet d'aucun remboursement par le Prestataire en cas d'annulation du séjour du fait du Client, comme il est indiqué à l'article 6.3. des présentes conditions générales. Le solde des sommes dues au titre de la Réservation du Client devra être intégralement réglé au moins 30 jours avant la date d'arrivée du Client, sous peine d'annulation de la Réservation par la Société. En cas de Réservation effectuée moins de 30 jours avant la date d'arrivée, le Client devra s'acquitter du paiement du prix total de sa Réservation. À son arrivée, le Client doit être à jour du paiement de toutes les sommes dues au titre de la Réservation et des taxes (taxe de séjour et cotisation écologique). Le cas échéant, le Client doit procéder aux paiements suivants :

- Les frais pour les véhicules, les visiteurs ou animaux domestiques supplémentaires, non prévus à la Réservation, sous réserve d'acceptation par la Société, le cas échéant ;
- Les Prestations ajoutées ultérieurement à la Réservation ou sur place, le cas échéant.

6.2 PAIEMENTS ET RETARDS OU DÉFAUTS DE PAIEMENT

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes versées, par la Société. De ce fait, constituent un défaut de paiement, avec les conséquences qui s'en suivent :

- Le rejet d'un chèque bancaire pour défaut de provision ;
- L'annulation d'un paiement par carte bancaire, notamment pour cause de fraude.

Le défaut de paiement de toute somme due à son échéance rendra immédiatement exigible l'intégralité des sommes dues au titre de la Réservation et entraînera de plein droit, sans mise en demeure préalable, le lendemain de la date d'exigibilité du paiement :

- Le paiement d'un intérêt au taux légal ;
- Le remboursement par le Client des frais de recouvrement que la Société aura exposés, dans les conditions prévues par la loi.

En cas de retard de paiement, la Société pourra suspendre toutes les Prestations et Réservations en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

En cas de pluralité de Réservation du Client, toutes sommes dues pour toute Réservation, et pour quelque cause que ce soit, deviendront immédiatement exigibles.

La Société se réserve le droit, lorsque le prix convenu n'est pas payé (acompte ou solde), de résilier la Réservation, par l'envoi au Client d'une lettre recommandée avec accusé de réception, sans préjudice de toute action de la Société ayant pour objet le recouvrement de sa créance.

6.3 MODES DE PAIEMENT

Le Client pourra s'acquitter du paiement de toute somme due par l'un des modes de paiement suivant :

- Carte bancaire : en cas de Réservation effectuée via les Sites internet conformément à l'article 3.2. des présentes conditions générales La Société utilise le système de paiement PAYZEN. Ce paiement est sécurisé notamment au moyen de procédés de chiffrement et de sécurisation en ligne (3D secure ou équivalent).

La Société se réserve le droit d'effectuer à tout moment des contrôles et vérifications sur les transactions bancaires effectuées à distance.

Les justificatifs demandés devront être transmis au plus vite à la Société.

La Réservation sera suspendue jusqu'à l'obtention des documents demandés.

La Société se réserve le droit d'annuler la Réservation dans les cas suivants :

- non communication des justificatifs demandés ;
- réception de documents non-conformes ou démontrant un risque d'utilisation frauduleuse de la carte bancaire.
- Chèque bancaire : par courrier postal à l'adresse de l'Etablissement sélectionné (avec le libellé de l'Etablissement sélectionné)
- Chèques vacances : par courrier postal à l'adresse de l'Etablissement sélectionné (avec suivi de courrier ou valeur déclarée et munis de leurs talons d'origine)
- Chèques vacances dématérialisés : en contactant le service de réservation de l'Etablissement sélectionné
- Virement bancaire : à partir du RIB communiqué par l'Etablissement sélectionné via l'adresse électronique de celui-ci ou notifié sur le contrat de location
- Espèces : par courrier postal à l'adresse de l'Etablissement sélectionné (avec suivi de courrier et valeur déclarée).

Pour tout paiement adressé par voie postale, la Société décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol durant l'acheminement du règlement du Client si la valeur n'est pas déclarée.

Pour tout paiement effectué directement dans les locaux de l'Etablissement sélectionné, seuls les modes de paiement suivants seront acceptés :

- Carte bancaire,
- Chèques vacances dématérialisés,
- Chèques vacances,
- Espèces.

Les chèques vacances doivent être renseignés du nom du titulaire, munis de leurs talons d'origine et ne doivent pas être attachés entre eux. Des frais d'un montant de 15€ TTC pourront être facturés dans le cas où ces consignes ne seraient pas respectées.



7. RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SEJOUR PAR LE CLIENT

7.1 MODIFICATION À LA DEMANDE DU CLIENT

Toute modification de Réservation demandée par le Client, et notamment des dates de Réservation, de l'Hébergement ou de l'Emplacement ou du nombre de personnes hébergées, est soumise à l'accord préalable de la Société et sous réserve de disponibilité et donnera lieu à ajustement du tarif aux nouvelles conditions de la Réservation ainsi qu'à la facturation de frais de modification de réservation d'un montant de 40 Euros TTC. Toute demande par le Client de diminution de la durée du séjour prévue à la Réservation sera considérée comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par l'article 7.3. des présentes conditions générales.

7.2 ARRIVÉE TARDIVE OU INTERRUPTION DE SÉJOUR PAR LE CLIENT

Aucune modification de la Réservation ni réduction de prix ne seront consenties dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une réduction du nombre de personnes hébergées (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu) par rapport à la Réservation.

7.3 ANNULATION PAR LE CLIENT

Dans tous les cas d'annulation, les frais de réservation (prévus à l'article 4) resteront acquis au Prestataire. En cas d'annulation ou de résiliation de la Réservation par le Client après son acceptation dans les conditions prévues au paragraphe 3 des présentes conditions générales, le Client devra à la Société, à titre de clause pénale, une somme égale :

- Au montant de l'acompte versé à la Réservation, soit 30% du montant de la Réservation augmenté des frais de Réservation et d'assurance annulation, en cas d'annulation plus de 30 jours avant la date d'arrivée prévue à la Réservation, Toute sommes versée à la Réservation restera donc acquise à la Société.
- À 100% du montant de la Réservation, en cas d'annulation moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue à la Réservation. Toute sommes versée au titre de la Réservation restera donc acquise à la Société.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PÉNALITÉS EN CAS D'ANNULATION PAR LE CLIENT :

ANNULATION PLUS DE 30 JOURS AVANT LA DATE D'ARRIVÉE PRÉVUE	ANNULATION MOINS DE 30 JOURS AVANT LA DATE D'ARRIVÉE PRÉVUE
30% du montant de la Réservation + Frais de réservation + Assurance annulation	100% du montant de la Réservation + Frais de réservation + Assurance annulation
	NB : le Client est remboursé uniquement de la taxe de séjour et de la cotisation contributive écologique si elle a déjà été payée à la Société.

MISE EN JEU DE L'ASSURANCE ANNULATION SI ELLE A ÉTÉ SOUSCRITE PAR LE CLIENT :

Lors de sa Réservation, le Client a la faculté de souscrire une assurance annulation, facturée en sus, pour le montant indiqué sur les Sites Internet au moment de la Réservation et dans la confirmation de Réservation. Les conditions générales de l'assurance annulation sont disponibles sur les Sites Internet et consultables par le Client à tout moment. En cas d'annulation de la Réservation par le Client qui a souscrit l'assurance annulation, celui-ci adresse un mail d'annulation à la Société (à l'adresse mail prévue à l'article 3 ci-dessus). Par retour de mail, la Société prend acte de l'annulation et communique au Client une facture correspondant au montant des sommes versées. Le Client s'adresse alors à l'organisme d'assurances pour obtenir le remboursement des sommes versées. A la date de l'annulation par le Client, si des sommes restent dues à la Société, le Client s'engage à affecter les indemnités d'assurance perçues au paiement de toute somme restant due à la Société à ce titre.

7.4 ANNULATION PAR SUITE DE DÉCISION DES POUVOIRS PUBLICS

La Société offre au Client la possibilité de reporter sa Réservation, pendant une durée de 12 mois à compter de la date d'arrivée prévue du Client :

- En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour objet de la Réservation (à laquelle est assimilée une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable à la Société ;
- En cas d'impossibilité pour le Client d'honorer sa Réservation, en raison de mesures des pouvoirs publics ne permettant pas aux personnes de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que la Société est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients.

Le Client qui a souscrit à une assurance annulation couvrant les risques énumérés ci-dessus, met en œuvre ladite assurance dans les conditions prévues à l'article 7.3. ci-dessus.

8. CONDITIONS D'EXECUTION DE LA RESERVATION ET DES PRESTATIONS

8.1. MISE À DISPOSITION ET UTILISATION DES HÉBERGEMENTS ET EMPLACEMENTS

L'Hébergement sera disponible à partir de 15h30 le jour d'arrivée prévu du Client. L'Emplacement de camping sera disponible à partir de 14h00 le jour d'arrivée prévu du Client. L'Hébergement devra être libéré au plus tard à 10h00 le jour de départ du Client. L'Emplacement devra être libéré au plus tard à 12h00 le jour de départ du Client. Les Hébergements et Emplacements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants à la Réservation et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes. L'Hébergement est mis à disposition en bon état de fonctionnement, d'entretien et de propreté. A son arrivée, le Client dispose d'un délai de 6 heures pour notifier, par écrit, à la Société, tout défaut de l'Hébergement. A défaut, il est réputé avoir pris possession de l'Hébergement en bon état de fonctionnement, d'entretien et de propreté. Si le Client n'a pas souscrit et payé l'option ménage au moment de sa Réservation, les Hébergements et Emplacements doivent être rendus par le Client dans le même état de propreté que celui où il l'a reçu. A défaut, le Client devra s'acquitter d'une somme forfaitaire de 90 € TTC pour le nettoyage. L'inventaire du matériel et des équipements mis à disposition du Client doit être rigoureusement identique au début et à la fin de la Réservation. A son arrivée, le Client dispose d'un délai de 6 heures pour notifier, par écrit, à la Société, tout manquant ou tout défaut. A défaut, il est réputé avoir pris possession de l'Hébergement avec tous ses équipements et matériels en bon état de fonctionnement, d'entretien et de propreté. Tout man-



quant donnera lieu à facturation au Client. Toute dégradation de l'Hébergement, de l'Emplacement ou de ses accessoires donnera lieu à remise en état immédiate aux frais du Client. Au départ du Client, la Société dispose d'un délai de 6 heures pour notifier, par écrit, au Client, tout manquant ou défaut et le coût correspondant, qui sera prélevé sur le montant du dépôt de garantie versé par le Client.

8.2 CAPACITÉ D'ACCUEIL DES HÉBERGEMENTS ET DES EMPLACEMENTS

Le nombre de personne à occuper l'Hébergement ou l'Emplacement ne doit en aucun cas excéder le nombre de personne maximum notifié par le plus grand chiffre de la capacité d'accueil indiqué pour chaque catégorie sur les Sites ou sur tout autre support de communication édité par la Société. Le plus petit chiffre de la capacité d'accueil correspond au nombre de personne conseillé pour séjourner dans l'Hébergement. Le prix du séjour est calculé en fonction des informations communiquées par le Client au moment de la Réservation. Toute personne supplémentaire souhaitant participer au séjour devra se déclarer à la réception le jour de son arrivée et ce dans la limite de la capacité d'accueil de l'Hébergement ou de l'Emplacement sélectionné à la Réservation.

8.3 DÉPÔT DE GARANTIE

Pour garantir la Société contre tout manquement du Client à ses obligations, notamment en cas de dégradation ou de perte, le Client devra verser à la Société, le jour de son arrivée et de la remise des clés, un dépôt de garantie d'un montant de 400 €, pour la Réservation d'un Hébergement et d'un montant de 80 € pour la Réservation d'un Emplacement. Le dépôt de garantie sera restitué au Client à l'expiration d'un délai de 48h après la date de départ du Client, sous déduction éventuelle des frais de remise en état mis à sa charge. Ce dépôt de garantie ne constitue pas une limite de responsabilité.

9. OBLIGATIONS PARTICULIÈRES DU CLIENT

9.1 ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE

Le Client hébergé sur un Emplacement ou dans un Hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurances pourra être demandée au Client avant le début de la Réservation. Cette garantie est généralement incluse dans les contrats d'assurance habitation. À défaut de présentation d'une attestation, la Société pourra refuser l'accès à l'Hébergement ou l'Emplacement étant précisé que cela ne constitue pas une annulation imputable à la Société et que la Société se réserve le droit d'appliquer les conditions d'annulation prévues à l'article 7.3. ci-dessus.

9.2 ANIMAUX

La présence d'animaux domestiques est acceptée et payante, sur les Emplacements et les Hébergements, à l'exception de quelques Hébergements qui sont présentés comme tels sur les Sites Internet. La présence d'animaux domestiques est acceptée dans la limite d'un animal par Hébergement, sauf accord contraire de la Société. Les animaux domestiques restent placés sous la responsabilité exclusive de leurs maîtres. Le Client s'engage à déclarer son animal domestique, au moment de la Réservation et à régler le prix correspondant à la Réservation. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits dans l'enceinte des Etablissements. Le carnet de vaccination à jour de l'animal domestique pourra être demandé au Client avant le début de la Réservation. À défaut de présentation du carnet de vaccination, la Société pourra refuser l'accès à l'Hébergement ou l'Emplacement étant précisé que cela ne constitue pas une annulation imputable à la Société et que la Société se réserve le droit d'appliquer les conditions d'annulation prévues à l'article 7.3. ci-dessus.

9.3 MINEURS

Les personnes mineures doivent être accompagnées par un adulte responsable pendant toute la durée de leur séjour. La Société se réserve le droit de refuser l'admission des groupes de mineurs non accompagnés d'un tuteur légal ou d'un adulte désigné comme responsable. Pour tout mineur non accompagné par son tuteur légal, le Client doit communiquer à la Société, avant sa date d'arrivée, une autorisation parentale signée accompagnée des documents prévus, dont le modèle est communiqué par la Société. À défaut, la Société pourra refuser l'accès à l'Hébergement ou l'Emplacement étant précisé que cela ne constitue pas une annulation imputable à la Société et que la Société se réserve le droit d'appliquer les conditions d'annulation prévues à l'article 7.3. ci-dessus.

9.4 RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'Etablissement et à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est également disponible sur simple demande adressée à la Société. Les personnes séjournant dans l'un des Etablissements s'engagent à porter en permanence, pendant toute la durée de leur séjour, le bracelet qui lui est remis le jour de son arrivée. En cas d'infraction constatée au règlement intérieur, la Société se réserve le droit de mettre un terme anticipé à la Réservation, sans qu'aucun remboursement ni indemnité ne soit dû au Client.

10. RESPONSABILITES - ASSURANCES

La Société s'engage à effectuer toute diligence pour l'exécution complète et conforme des Prestations prévues à la Réservation conformément à la réglementation applicable et aux usages de la profession. La Société sera déchargée de toute responsabilité à raison des retards ou défauts d'exécution des obligations contractuelles qui lui incombent et qui seraient la conséquence de faits relevant de la force majeure telle que définie par la jurisprudence française ou à des circonstances indépendantes de sa volonté et non-occasionnées par sa négligence. Déchargent ainsi, et notamment, la Société de son obligation d'exécuter ses prestations : la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves totales ou partielles, les pénuries, les interruptions de services de fourniture d'électricité, de réseau internet, de fibre internet, de matières premières, les accidents, les conditions climatiques, les maladies, épidémies et pandémies ou encore toute injonction administrative pouvant en résulter. La Société s'engage à informer le Client de la survenance de tout événement de cette nature susceptible d'entraîner un retard ou une inexécution de ses obligations, par écrit ou par tout moyen électronique de transmission et de conservation des données. Dès la disparition du cas de force majeure, la Société fera ses meilleurs efforts pour reprendre le plus rapidement possible l'exécution normale de ses obligations contractuelles. Les dispositions prévues au présent article constituent le seul engagement de la Société, à l'exclusion de toute autre garantie commerciale ou responsabilité de la Société de quelque nature que ce soit. La responsabilité de la Société ne pourra pas être engagée en cas de préjudice, direct ou indirect, affectant les biens ou les personnes, subi par le Client ou un tiers, ou si l'exécution d'une ou plusieurs Prestations prévues à la Réservation est empêchée ou retardée du fait :

- du Client ou de ses accompagnants, notamment en cas de faute, négligence, omission ou non-respect de ses obligations au titre des présentes conditions générales ;
- d'un fournisseur de la Société ou de tout tiers, notamment en cas de faute, négligence ou défaillance ;
- du fait de l'absence, de la panne ou du dysfonctionnement d'un matériel prévu sur le lieu d'exécution de la Prestation.



La Société ne sera tenue qu'à la réparation des dommages matériels et corporels directs causés au Client ou tout tiers, ou à leurs biens, en cas de mauvaise exécution ou d'exécution partielle de ses Prestations. La responsabilité de la Société ne peut jamais être engagée pour les dommages indirects et/ou immatériels, prévisibles ou imprévisibles (incluant la perte de profits ou de chiffre d'affaires) découlant de la fourniture de ses prestations. Est considéré comme préjudice indirect, immatériel ou consécutif tout préjudice financier ou commercial, perte de bénéfice, de données, de commande ou de clientèle, ainsi que toute action dirigée contre le Client par un tiers. Sauf disposition légale d'ordre public, la responsabilité de la Société à l'égard du Client ne pourra en aucun cas entraîner le paiement de dommages-intérêts au-delà d'un montant égal au prix total payé par le Client prévu à la Réservation au titre des Prestations concernées.

La Société est titulaire d'une assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle et souscrite auprès d'une compagnie notoirement solvable.

11. DUREE DU CONTRAT - CLAUSE RESOLUTOIRE

Le contrat passé entre les parties, résultant de la Réservation ou de l'acceptation du Contrat de Location par le Client, est conclu pour la durée de l'exécution des services. En cas d'inexécution de ses obligations par le Client, la Société est en droit de résilier le contrat qui les lie, sans préjudice de tous dommages-intérêts, quinze jours après l'envoi, par lettre recommandée avec accusé de réception, d'une mise en demeure restée sans effet. Toute somme due à la Société au titre de la Réservation ou du Contrat de Location deviendra immédiatement exigible. En aucun cas, ladite résiliation ne pourra justifier le non-paiement de toute somme due ou la restitution de tout ou partie des acomptes payés d'avance à quelque titre que ce soit. La Société se réserve le droit, en outre, de suspendre l'exécution des services, en cas d'inexécution de ses obligations par le Client.

12. ENGAGEMENT ET SORT DES HERITIERS ET AYANTS DROITS

Les héritiers et ayants droits du Client, fussent-ils mineurs ou incapables, resteront tenus à l'entière exécution des engagements contractés aux termes des présentes conditions générales et de tout Contrat de Location ou Réservation, avec renonciation au bénéfice de division et de discussion ; la Société étant d'ores et déjà dispensée d'effectuer la signification prévue à l'article 877 du Code Civil, le cas échéant.

13. DONNEES PERSONNELLES

Par la signature du Contrat de Location et des conditions générales, Le Client autorise la Société à collecter et conserver des données nominatives le concernant de manière libre et éclairée, et ce, pour lui permettre de répondre à la demande de Réservation du Client, de traiter sa Réservation, de constituer un fichier clientèle, de répondre aux obligations légales et réglementaires de sa profession et d'établir les factures, mais également de lui adresser des offres promotionnelles ou commerciales, des informations sur ses Prestations, à des fins commerciales. Ces données peuvent être communiquées aux éventuels prestataires de la Société chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des Réservations ou à tout tiers accrédité au titre du contrôle du respect par la Société des obligations légales et réglementaires de sa profession. Ces données sont collectées, enregistrées et stockées sur supports papier et/ou sur des serveurs basés sur le territoire de l'Union Européenne en conformité avec les dispositions de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 dans sa version en vigueur à la date des présentes, ainsi qu'avec les dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les données recueillies par la Société sont exclusivement nécessaires à l'établissement du Contrat de Location, à la gestion de la Réservation et à l'exécution des prestations visées aux présentes conditions générales. A l'achèvement de ses prestations, la Société se réserve le droit de procéder à l'archivage des données personnelles qu'elle a pu être amenée à collecter en exécution des présentes, pour la durée de prescription des actions en responsabilité. Dans ce cas, les données archivées seront stockées sur un serveur sécurisé auquel seul le représentant légal de la Société pourra accéder, et ce, exclusivement dans le cadre d'un contrôle ou d'un contentieux qui nécessite la communication desdites données puis définitivement supprimées à l'expiration des délais de prescriptions ou à l'expiration du délai légal de conservation des documents concernés, si elle est postérieure. La Société s'engage à assurer la sécurité et la protection de la confidentialité des données personnelles collectées afin d'empêcher notamment qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des tiers non autorisés. La Société s'engage à assurer et à faire respecter par tout prestataire technique la plus stricte confidentialité et sécurité dans le processus de traitement, de stockage et de sauvegarde des données personnelles du Client, et ce dans le plus strict respect du RGPD. Conformément au RGPD, la Société s'engage à informer le Client sans délai de toute violation des données personnelles dont il aurait connaissance. Chaque client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'effacement des données personnelles le concernant, conformément aux dispositions de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 dans sa version en vigueur à la date des présentes et conformément à la réglementation communautaire. Le droit d'accès, de modification, de rectification et d'effacement ci-dessus prévu, s'exerce en écrivant à la Société à l'adresse mail de l'Etablissement sélectionné :

- Pour le camping « LE PUIITS ROCHAIS » : info@puitsrochais.com
- Pour le camping « LE CLOS DES PINS » : info@campingclosdespins.com

Pour l'application du présent article, les données personnelles s'entendent des seules données permettant d'identifier directement ou indirectement une personne physique.

14. DROIT A L'IMAGE DU CLIENT

Dans le cadre de la promotion de l'Etablissement, la Société peut être amenée à réaliser des photographies ou captations vidéo lors d'animations, événements ou activités organisés au sein de l'Etablissement. Le Client est informé que ces images peuvent être utilisées sur les supports de communication de la Société, notamment son site internet, ses réseaux sociaux, brochures commerciales et supports publicitaires. La Société fera ses meilleurs efforts afin qu'aucune utilisation de l'image d'un client identifiable à titre individuel ne soit réalisée. En acceptant les présentes conditions générales, le Client accepte une telle utilisation, cette autorisation est consentie à titre gratuit pour une durée de dix (10) ans à compter de la captation, pour une diffusion sur les supports précités.

Le Client peut retirer son consentement à tout moment pour l'avenir en écrivant à la Société à l'adresse mail de l'Etablissement sélectionné :

- Pour le camping « LE PUIITS ROCHAIS » : info@puitsrochais.com
- Pour le camping « LE CLOS DES PINS » : info@campingclosdespins.com

La Société s'engage à retirer dans un délai raisonnable toute image concernée, sous réserve des contraintes techniques liées aux supports déjà diffusés. Les prises de vue dans lesquelles le Client apparaît de manière non individualisée au sein d'un groupe ou d'un événement collectif pourront être utilisées sous réserve du respect de ses droits fondamentaux et de son droit d'opposition.

15. PROPRIETE INTELLECTUELLE

La Société est seule titulaire des droits de propriété et ou d'utilisation de sa dénomination sociale et plus généralement de toutes autres marques, illustrations et logotypes figurant sur son Site Internet, sur ses biens, leurs accessoires et emballages ainsi que les images des produits et réalisations de la Société, qu'elles soient déposées ou non. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces marques, illustrations, images pour



quelque motif et sur quelque support que ce soit, sans l'accord préalable et écrit de la Société, est strictement interdite. Il en est de même pour tout droit d'auteur, dessin, modèle et brevet dont la Société est titulaire à quelque titre et sous quelque forme que ce soit.

16. OPPOSITION AU DEMARCHAGE TELEPHONIQUE

Au titre des prestations fournies au Client, la Société est amenée à recueillir les coordonnées téléphoniques du Client, pour les seuls besoins de l'exécution du contrat qui les lie. En application des dispositions des articles L.223-1 et L.223-2 du Code de la consommation, il est rappelé que le Client peut s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique, s'il ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, en dehors de sa relation contractuelle avec la Société.

17. REGLEMENT DES LITIGES

À défaut d'accord amiable que les parties s'efforceront de rechercher dans le cadre de tout mode alternatif de règlement des litiges, tout différend entre les parties sera soumis aux juridictions compétentes en vertu du Code de Procédure Civile. Le Client aura en outre la faculté de saisir le tribunal compétent du lieu de son domicile au moment de la conclusion du contrat ou de la réalisation du fait dommageable.

En cas de litige, le Client peut adresser sa réclamation à la Société :

- par courrier électronique à l'adresse mail de l'Etablissement sélectionné :
 - Pour le camping « LE PUIITS ROCHAIS » : info@puitsrochais.com
 - Pour le camping « LE CLOS DES PINS » : info@campingclosdespins.com
- par téléphone au numéro de l'Etablissement sélectionné :
 - Pour le camping « LE PUIITS ROCHAIS » : 02 51 21 09 69
 - Pour le camping « LE CLOS DES PINS » : 02 51 90 31 69

(numéros non surtaxés conformément aux dispositions de l'article L.121-16 du Code de la consommation).

En l'absence de réponse de la Société, ou si aucune solution amiable ne peut être trouvée, le Client pourra soumettre le différend au médiateur de la consommation désigné par la Société dont les coordonnées suivent : CM2C, 49 rue de Ponthieu, 75008 PARIS, <https://www.cm2c.net/contact.php>.

Les parties au contrat restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

18. DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions générales, le Contrat de Location et tout autre document contractuel établi entre les parties sont soumis au droit français. Les présentes conditions générales sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

19. ELECTION DE DOMICILE

L'élection de domicile est faite par la Société en son siège social.

L'élection de domicile est faite par le Client, en son adresse personnelle précisée sur le Contrat de Location ou communiquée sur le Site Internet.

Par sa signature, le soussigné accepte les présentes conditions générales, les conditions de la Réservation et du Contrat de Location et que les données personnelles qu'il a communiquées et son droit à l'image soient traités et utilisés conformément auxdites conditions générales.

Signature du Client précédée de « Bon pour accord » :

